



Commission Régionale des Compétitions

Procès-verbal de la réunion plénière du jeudi 16 mai 2024 en visioconférence

Présidence : Gérard SEITZ ;

Membres présents : Damien ENGEL, Cyrille IMBERNON, Claude KEIME, Gauthier LEGGERI, Christophe MARIE, Bernard PAQUIN, Maxime RINIE, François SOGNE et Pierre TAESCH ;

Membres excusés : Agathe LACOMBE, Patrice GRETHEN et Jean-Louis MAZZEO ;

Gérard SEITZ remercie les participants à cette réunion plénière de la Commission en visioconférence et présente les excuses d'Agathe LACOMBE, Patrice GRETHEN et Jean-Louis MAZZEO.

Les membres de la Commission renouvellent leurs sincères condoléances à leur collègue Jean Louis MAZZEO suite au décès de sa maman et l'assurent de toute leur amitié.

1. ADOPTION DES PROCES-VERBAUX

Les procès-verbaux de la réunion plénière du 02 avril 2024 à Champigneulle, des réunions tenues par moyens informatiques du Bureau des 06 avril et 07 mai et celles restreintes des 30 avril et 02 mai (2 réunions), sont adoptés à l'unanimité.

2. INFORMATIONS ET COMMUNICATIONS

Le président Gérard SEITZ informe les membres de la Commission que lors de sa réunion du 18 avril dernier, le Comité Exécutif de la FFF a décidé de mettre fin au processus engagé pour la création de la ligue d'Alsace.

La Commission adresse ses félicitations aux clubs suivants :

- Strasbourg RCA pour l'accession de son équipe Féminine de D2 en D1 ARKEMA et pour son équipe U17 qui disputera les quarts de finale du Championnat National,
- Thionville Lusitanos US pour l'accession de son équipe Seniors de N3 en N2,
- Cormontreuil FC, Sarreguemines FC et Illzach Modenheim AS premiers des trois groupes Seniors R1 qui joueront les barrages d'accession en N3 les 09, 16 et 23 juin prochains,
- Blénod CS et Strasbourg Musau AS qui joueront le 19 mai le barrage régional R1 Féminine permettant d'accéder à la phase d'accession nationale en D3 Féminine,
- Nancy ASNL dont l'équipe U18 disputera la finale de la Coupe Gambardella CA le 25 juin,
- Magny RS qui disputera le barrage d'accession au Championnat National U19 F.

Avant l'Assemblée Générale de la LGEF prévue le 27 juin, la Commission Régionale des Compétitions présentera au Comité Directeur un projet de réforme des championnats Seniors ainsi que plusieurs propositions de modification de textes réglementaires concernant les forfaits lors de toutes les Coupes du Grand Est et d'autre part, les matchs de championnats remis pour terrain impraticable.

Dans le cadre du Statut Régional des Jeunes, elle présentera également un texte modifié et complété concernant les obligations sportives, techniques et de participation des clubs.

Statut des Jeunes : suite à la proposition de sanctions faite par le groupe de travail pour les clubs en infraction, la Commission prend connaissance de la décision prise par le Comité Directeur de la Ligue lors de sa dernière réunion, de ne pas tenir compte de cette proposition et d'appliquer les sanctions prévues au règlement.

Le club de Strasbourg Ménora AS qui avait été sanctionné en raison du non-respect de ce statut, a vu sa situation régularisée suite aux précisions transmises par le District d'Alsace.

Barrage d'accession au Championnat National U19 : il mettra aux prises lors des rencontres fixées au 1er et au 08 juin, l'équipe de Nancy ASNL classée première du groupe A du championnat U18 R1, à l'équipe classée première du groupe B à définir entre celles de Mulhouse FC et de Schiltigheim SC.

Festival U13 : suite à la finale régionale disputée les 04 et 05 mai derniers, les clubs de Strasbourg RCA pour les féminines et de Thionville Lusitanos US pour les garçons, représenteront la Ligue du Grand Est lors de la finale nationale qui aura lieu début juin à Capbreton. La Commission remercie le club de Magny RS pour la parfaite organisation de cette grande manifestation.

Courriers des clubs :

- la Commission prend acte de la demande des clubs de Cormontreuil FC, Haguenau FCSR et Molsheim/Ernolsheim ES, Colmar SR, qui souhaitent engager une équipe dans le championnat U19 R1 pour la prochaine saison 2024/2025.

- la Commission ne peut donner une suite favorable à la demande du club de Jarville Jeunes concernant l'engagement d'une équipe en championnat U14 R2 lors de la saison 2024/2025. La dérogation évoquée par le club n'était possible que dans le contexte de la saison dernière.

3. INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

Les engagements pour la Coupe de France sont ouverts depuis le 15 mai et ce jusqu'au 15 juin.

4. CALENDRIER GENERAL SENIORS ET FEMININES

La Commission valide le calendrier général des compétitions Seniors et celui des compétitions Féminines pour la saison 2024/2025 qui seront présentés au Comité Directeur pour approbation.

Le premier tour de la Coupe de France est fixé au 18 août et la première journée des championnats R1, R2 et R3 au 25 août.

La première journée du championnat R1 Féminin est prévue le 25 août et celle du championnat R2 Féminin le 08 septembre.

Un tour préliminaire de la Coupe de France Féminine est prévu le 1er septembre et le premier tour le 15 septembre.

5. POINT DE SITUATION DES CHAMPIONNATS

La Commission fait le point sur les différents championnats en fonction des classements actuels et sur les mouvements qui en découlent.

Concernant les championnats de Jeunes, un état sur les classements et les glissements générationnels correspondants, est transmis régulièrement aux clubs.

6. FINALES DES COUPES DU GRAND EST

La finale de la Coupe du Grand Est Seniors ainsi que les finales des Coupes du Grand Est U15 et U17 se disputeront le dimanche 19 mai sur les installations du club de Creutzwald SR.

La finale de la Coupe du Grand Est Féminine aura lieu le samedi 25 mai sur les installations du club de Vendenheim FC.

7. DELEGUES

Pierre TAESCH informe la Commission qu'une Commission des Délégués a été mise en place récemment au District Vosges et qu'une telle commission sera également mise en place prochainement au District de l'Aube.

Il précise que le séminaire de rentrée regroupera cette année les délégués fédéraux, régionaux et des Districts, qui seront répartis sur deux sites en Lorraine et en Alsace.

8. ARBITRAGE

Gauthier LEGGERI signale qu'il n'y a pas de problème particulier en cette fin de saison et que les arbitres ont tous été désignés pour les différentes finales de Coupes du Grand Est.

9. AGENDA

La prochaine réunion plénière de la Commission des Compétitions aura lieu en présentiel à l'établissement de Champigneulles le mercredi 12 juin prochain.

Les présentes décisions de la Commission Régionale des Compétitions de la LGEF sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel Régionale dans un délai de 7 jours à compter du lendemain de leur notification par envoi en recommandé à: LGEF – CS 80019 - 1 rue de la Grande Douve - 54250 CHAMPIGNEULLES ou à l'adresse électronique: appel@lgef.fff.fr selon les dispositions et les conditions de forme prévues à l'article 190 des Règlements Généraux de la FFF.

Le Président,

Gérard SEITZ

Le Secrétaire,

Bernard PAQUIN

